



Déclaration de protection des données

pour les enquêtes des clés de répartition des transports publics

Édition du 1^{er} octobre 2024

Sommaire

1	Champ d'application	3
2	Contact de la société responsable	3
3	But et base légale des enquêtes des clés de répartition	3
4	D'où proviennent les données?	3
5	Quelles données sont enregistrées?	4
5.1	Données clients et données de voyage	4
5.2	Données de procès-verbal	4
6	Où les données sont-elles enregistrées?	4
7	Combien de temps les données sont-elles conservées?	5
8	Les données personnelles sont-elles transmises à des tiers?	5
9	Que sont les cookies et quand sont-ils utilisés?	5
10	Droit d'accès	5
11	Sécurité des données	5



1 Champ d'application

La présente déclaration de protection des données est valable pour le traitement de données personnelles dans le cadre d'enquêtes en vue d'établir les clés de répartition des transports publics effectuées par l'organe de gestion de l'Alliance SwissPass. Elle vise à vous indiquer quelles données nous traitons et pourquoi nous en avons besoin. La présente déclaration de protection des données s'applique au traitement de données personnelles dans le champ d'application de la loi suisse sur la protection des données (LPD) et du règlement général sur la protection des données (RGPD) de l'Union européenne.

2 Contact de la société responsable

La société responsable du traitement des données personnelles en lien avec les enquêtes des clés de répartition est l'organe de gestion de l'Alliance SwissPass, Länggassstrasse 7, 3012 Berne. Vous disposez des possibilités de contact suivantes pour les questions liées à la protection des données:

Alliance SwissPass
Protection des données
Länggassstrasse 7
3012 Berne
datenschutz@allianceswisspass.ch

3 But et base légale des enquêtes des clés de répartition

Avec un titre de transport forfaitaire, vous pouvez circuler sur le réseau des transports publics suisses. Dans le cadre de nos enquêtes en vue de définir les clés de répartition, nous souhaitons savoir quels voyages vous avez effectués au cours d'une période définie. Ces indications nous permettent de répartir correctement les recettes entre les entreprises de transport. Par votre participation, vous contribuez à nous permettre de remplir ce mandat ancré dans la loi. Vos données ne sont en aucun cas utilisées à des fins publicitaires ni vendues à des tiers.

L'organe de gestion de l'Alliance SwissPass, dirigé par ch-integral, assume le mandat légal donné par la loi suisse sur le transport de voyageurs de relever les données de voyage nécessaires à la répartition correcte des recettes. L'organe de gestion travaille dans ce cadre en tant que mandataire des entreprises de transport pour la répartition des recettes du Service direct national ou en tant que mandataire pour la répartition des recettes de certaines communautés ou entreprises de transport. Cette tâche est définie dans la C500, la Convention de collaboration entre le Service direct national et les communautés de transports publics.

4 D'où proviennent les données?

Les données issues de l'achat de titres de transport du Service direct national sont enregistrées dans une base de données centrale gérée par les CFF sur la base d'un mandat. L'étendue de l'accès des différentes entreprises de transport et communautés à cette base de données centrale est définie et limitée par une convention commune. La transmission et le traitement effectués dans le cadre de l'enregistrement central sont en principe limités à l'exécution du contrat, au contrôle des titres de transport, au service après-vente et à la répartition des recettes. De plus, en fonction de la situation, des données peuvent être mises à disposition directement par des entreprises de transport ou par leurs partenaires de distribution. Cette transmission des données à des prestataires mandatés est mentionnée dans les déclarations de protection des données des entreprises de transport.



Les données personnelles nécessaires à la répartition des recettes et à l'établissement de clés de répartition proviennent de la base de données précitée et des systèmes de vente des titres de transport concernés.

5 Quelles données sont enregistrées?

5.1 Données clients et données de voyage

Les données de contact et de titre de transport des clients sont nécessaires afin d'inviter les groupes-cibles à l'enquête. L'étendue de ces données varie en fonction de la conception de l'enquête et du canal de contact (numérique, postal ou téléphonique):

- prénom et nom du client ou du voyageur, sexe, date de naissance, numéro de client, langue de correspondance
- adresse postale
- adresse e-mail et numéro de téléphone
- titre de transport, classe, canal de vente, date d'achat, période de validité

Les données de contact sont en outre nécessaires dans le cadre du concours afin de remettre les prix.

Les données suivantes sont collectées lors de la saisie des voyages:

- date des voyages
- lieu de départ, lieu de destination et lieux de correspondance
- moyens de transport utilisés (train, tram, métro, bus, car postal, remontée mécanique, autre)
- date d'invitation, statut de participation, participation au concours

Les données de voyage saisies sont évaluées de façon anonyme. Elles sont agrégées pour tirer des conclusions générales et anonymes concernant la consommation du titre de transport. Les données de titre de transport sont également utilisées à cette fin.

Les données de nos services en ligne sont transmises de façon chiffrée.

5.2 Données de procès-verbal

Lors de l'utilisation des services en ligne, les serveurs de notre hébergeur enregistrent temporairement chaque accès dans un fichier de procès-verbal. Les données techniques suivantes sont collectées à cette fin:

- adresse IP de l'appareil auteur de la requête
- date et heure de l'accès
- nom et URL du fichier consulté
- géolocalisation
- recherches effectuées
- système d'exploitation utilisé
- navigateur utilisé
- type d'appareil en cas d'accès au moyen d'un téléphone mobile
- protocole de transmission utilisé

6 Où les données sont-elles enregistrées?

L'enregistrement de vos données s'effectue en principe dans des bases de données de prestataires mandatés en Suisse et dans l'Union européenne.



7 Combien de temps les données sont-elles conservées?

Les données collectées sont entièrement anonymisées au plus tard un an après l'entrée en vigueur de la nouvelle clé de répartition définitive d'une enquête.

8 Les données personnelles sont-elles transmises à des tiers?

Vos données personnelles sont exclusivement transmises à des prestataires sélectionnés et mandatés, et ceci uniquement dans la mesure nécessaire à la mise à disposition du service.

Font partie de ces prestataires:

- prestataire IT et hébergeur
- prestataire d'envoi de courriers

9 Que sont les cookies et quand sont-ils utilisés?

Les cookies sont de petits fichiers enregistrés sur votre ordinateur ou votre terminal mobile lorsque vous utilisez nos services en ligne. Ils enregistrent certains réglages de votre navigateur et des données d'échange entre le site Internet et votre navigateur. Lors de l'activation d'un cookie, un numéro lui est attribué, permettant ainsi d'identifier votre navigateur et d'utiliser les indications contenues dans le cookie. La plupart des navigateurs Internet acceptent les cookies automatiquement.

Vous pouvez toutefois configurer votre navigateur de manière à ce qu'un avertissement vous informe lorsqu'un cookie est déposé ou de sorte qu'aucun cookie ne soit enregistré sur votre ordinateur. Ces configurations se font dans les paramètres de votre navigateur. La désactivation des cookies peut conduire à ce que vous ne puissiez pas utiliser toutes les fonctions de nos services en ligne.

Nous recourons aux cookies pour le *login* direct et automatique aux services en ligne. Notre intérêt légitime constitue la base légale des traitements de données décrits.

10 Droit d'accès

Vous pouvez exiger en tout temps des renseignements en lien avec les données collectées et enregistrées qui vous concernent. Veuillez utiliser à cette fin nos informations de contact datenschutz@allianceswisspass.ch. Vous avez en outre le droit de vous adresser en tout temps à une autorité de protection des données.

11 Sécurité des données

Nous prenons les mesures de sécurité techniques et organisationnelles appropriées pour protéger les données personnelles enregistrées chez nous contre la manipulation, la perte partielle ou complète et contre l'accès non autorisé de tiers. Nos mesures de sécurité sont améliorées continuellement en fonction de l'évolution des technologies.

Nous prenons aussi très au sérieux la protection des données à l'intérieur de l'entreprise. Nos collaborateurs ainsi que les prestataires externes ayant reçu des mandats de notre part sont tenus au secret professionnel et doivent respecter les dispositions légales concernant la protection des données.

Nous prenons des mesures de précaution adéquates pour protéger vos données. Cependant, la transmission d'informations par Internet et d'autres moyens électroniques comporte certains risques de sécurité. Nous ne pouvons donner aucune garantie quant à la sécurité d'informations transmises de cette manière.